



Crédits : Collin Leafasia/Oxfam

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE D'OXFAM-QUÉBEC

Adoptée par le conseil  
d'administration le 21 juin 2022



**OXFAM**  
Québec

Prochaine révision : 2025

## CONTEXTE

Des inégalités profondes sont à l'origine des causes et des conséquences de la crise climatique. Les populations les plus marginalisées, particulièrement les femmes et les jeunes dans les pays du Sud, sont parmi celles qui contribuent le moins à la crise climatique, mais qui en souffrent le plus. En tant que membre d'Oxfam International, Oxfam-Québec a signé la Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires, qui nous engage notamment à maximiser la durabilité environnementale de nos programmes et opérations avec pour objectif spécifique de réduire rapidement nos émissions de gaz à effet de serre. Convaincu que le changement passe d'abord par soi-même, Oxfam-Québec reconnaît l'urgence d'agir face aux changements climatiques et en faveur de la protection de l'environnement.

## OBJECTIF

La présente politique vient formaliser l'importance centrale accordée à l'environnement dans toutes les activités de l'organisation, notamment dans la conception et la mise en œuvre des projets internationaux et locaux, de même que dans nos opérations quotidiennes au Québec comme à l'étranger. Elle définit les engagements d'Oxfam-Québec dans l'amélioration de ses pratiques en matière environnementale.

## PORTÉE

La présente politique s'adresse à la direction, aux membres du personnel, aux coopérants volontaires, aux représentants, aux stagiaires, aux bénévoles, aux partenaires locaux et internationaux et à toute personne collaborant de près ou de loin aux activités d'Oxfam-Québec.



Crédits : Samuel Turpin/Oxfam

# RÔLES ET RESPONSABILITÉS

## 1 Le comité de direction

Le Comité de Direction assurera la supervision et la mise à jour de cette politique.

## 2 Direction des finances et de l'administration

Le / la directeur-trice principal(e) des Finances et administration veillera à ce que cette politique soit mise en œuvre, évaluée et que les progrès soient rapportés tous les deux ans au Comité de Direction

## 3 Le comité climat

Le Comité climat d'Oxfam-Québec actuellement en place élaborera un document de mise en œuvre de la présente politique, assorti d'un mécanisme de suivi, évaluation et apprentissage, dans une perspective d'amélioration continue. Le point focal sera la personne chargée de programme Justice climatique et environnement.



Crédits : Livio Stöckli / Oxfam Novib



Crédits : Nana Kofi Acquah



# NOS ENGAGEMENTS

Crédits : Nana Kofi Acquah / Oxfam

1

**Mesure, réduction et compensation des GES générés par nos activités :** Oxfam-Québec s'engage à mesurer, réduire et compenser les gaz à effet de serre (GES), ce qui permettra de progresser vers notre objectif de justice climatique. L'objectif premier est de minimiser nos émissions de GES. Toutefois, si la réduction des émissions d'Oxfam-Québec s'avère insuffisante, une compensation sera effectuée par l'achat de crédits carbone. Cependant, la priorité doit toujours être de réduire les émissions réelles et la compensation ne peut s'y substituer.

2

**Bâtiment, gestion des matières résiduelles et énergie :** Oxfam-Québec veillera à minimiser la consommation énergétique, rationaliser la consommation d'eau et optimiser la gestion des déchets au siège social, de même qu'à mettre en place des mesures de sensibilisation à l'empreinte environnementale de ses activités numériques.

3

**Achats et approvisionnement :** Oxfam-Québec minimisera l'impact environnemental de ses achats, notamment en matière de fournitures de bureau, mobilier, équipement informatique, matériel promotionnel et services de traiteurs. Les billets d'avion étant particulièrement générateurs de GES, une attention particulière sera portée à la minimisation des vols. La notion de cycle de vie sera prise en compte dans l'évaluation des différentes options considérées. Oxfam-Québec verra à adopter des mesures de minimisation des impacts, notamment liées au transport, aux matières résiduelles et à la production de matériel promotionnel lors de ses événements.

# NOS ENGAGEMENTS

Crédits : Collin Leafasia/Oxfam

4

**Conception, mise en œuvre et suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (SEAR) des projets :** la minimisation des impacts négatifs sur l'environnement, ainsi que la maximisation des impacts positifs, doivent être pris en compte dès la conception des projets, que ceux-ci aient lieu au Québec, outre-mer, ou encore lors d'interventions humanitaires, et ce, dans les différents champs d'application de l'environnement : eau, déchets, plastique, biodiversité, empreinte carbone, résilience climatique, etc. Le bouleversement climatique étant devenu indissociable des questions environnementales, Oxfam soutient une approche plus large de justice climatique visant à s'assurer que les populations vulnérables directement affectées soient entendues, consultées et disposent des ressources et de la capacité d'agir nécessaires pour mener les actions souhaitées.

5

**Évènements :** Oxfam-Québec veillera à adopter des mesures d'éducation des publics participants, en communiquant les mesures prises pour assurer l'écoresponsabilité de l'évènement.

6

**Sensibilisation et engagement :** puisque l'environnement et la justice climatique sont des thèmes transversaux, Oxfam-Québec s'engage à faire un effort continu de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement pour nos employé-e-s et partenaires, afin que ceux-ci restent engagés et adhèrent pleinement à notre vision et à nos objectifs de développement durable.

7

**Influence :** Oxfam-Québec s'engage à prendre en compte la crise environnementale et ses conséquences sur les plus vulnérables dans ses activités d'influence, ses campagnes et ses activités de plaidoyer, dans une optique de cohérence entre les différents champs d'action de son cadre stratégique.

# LEXIQUE

---

**CHARTRE SUR LE CLIMAT ET  
L'ENVIRONNEMENT POUR  
LES ORGANISATIONS  
HUMANITAIRES**

**COMPENSATION DES  
ÉMISSIONS**

**CRISE CLIMATIQUE ET  
ENVIRONNEMENTALE**

**GES**

**JUSTICE CLIMATIQUE**

**RÉDUCTION DES  
ÉMISSIONS**

**SEAR**

**Suivi, évaluation,  
apprentissage, redevabilité**

Document signé en 2021 par plusieurs dizaines d'organisations humanitaires à travers le monde et reconnaissant la crise climatique et environnementale, en particulier sur les plus vulnérables, et la nécessité de stimuler et d'orienter l'action collective du secteur à cet égard.

Basée sur le principe qu'une quantité de GES émise en un endroit donné peut être compensée par la réduction ou la séquestration d'une quantité équivalente de GES ailleurs dans le monde. Il s'agit en somme de payer autrui pour faire de travail de réduction des émissions à sa place.

Crises comprenant des phénomènes climatiques extrêmes, la perte de biodiversité, la pollution, la dégradation des sols, les pratiques de production et de consommation non durables, les émissions de gaz à effet de serre, la surexploitation des ressources naturelles, etc.

Gaz à effets de serre: ensemble de gaz d'origine naturelle ou humaine qui contribuent à retenir la chaleur dans l'atmosphère.

Les causes et les effets de la crise climatique, de même que les efforts pour y faire face, sont liées aux inégalités et soulèvent donc des enjeux éthiques, d'équité et de droits. Tant la crise climatique que les solutions mises en place peuvent constituer une source d'injustice qu'il faut combattre tout en luttant contre l'aggravation des changements climatiques.

Cible de réduction des émissions de gaz à effets de serre décidée par l'organisation en fonction d'un seuil d'émissions prédéterminé et devant être atteint à une certaine échéance.

Pratique consistant à collecter des données, les utiliser pour évaluer un projet, en extraire des leçons visant l'amélioration future et être transparent envers les bailleurs de fonds et les partenaires et bénéficiaires.

Un avenir à égalité



**OXFAM**

Québec



Crédits : Nana Kofi Acquah / Oxfam

[oxfam.qc.ca](http://oxfam.qc.ca)